

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 26 mars 2026**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mars à 17 heures 45, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur GARDET Benjamin, Maire.

En exercice : 11

Présents : 11

Absents : 00

Votants : 11

Présents : RAMBAUD Christophe, GARDET Benjamin, MOLLIER Christelle, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, SMILEVITCH Sophie Anne, PAPOZ Aurélie, BAIZET Jérémy, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, ROSSAT-MIGNOD Florian, LAGOZNY Romane, AINOZ Jean-Louis.

Date de la convocation : 20/03/2026

Secrétaire : RAMBAUD Christophe

Délibération 2026-03D04-03 – Désignation des délégués SIVOM DES SAISIES

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 juin 1961 modifié portant création du SIVOM des Saisies,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2019 portant modification des statuts du SIVOM des Saisies,

Vu l'article 9 des statuts portant sur la représentativité des communes membres,

Considérant qu'il convient de désigner **4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants,**

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de ces délégués,

Sont candidats à l'élection des délégués titulaires : RAMBAUD Christophe, LAGOZNY Romane, SMILEVITCH Sophie Anne, GARDET Benjamin.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : délégués titulaires

- M. RAMBAUD Christophe 11 (onze) voix
- Mme LAGOZNY Romane 11 (onze) voix
- Mme SMILEVITCH Sophie Anne 11 (onze) voix
- M. GARDET Benjamin 11 (onze) voix
-

Monsieur le Maire désigne en qualité de délégués titulaires :

- **M. RAMBAUD Christophe**
- **Mme LAGOZNY Romane**
- **Mme SMILEVITCH Sophie Anne**
- **M. GARDET Benjamin**

Sont candidats à l'élection des délégués suppléants : MOLLIER Christelle, SOCQUET-JUGLARD Magdalène.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : délégués suppléants

- Mme MOLLIER Christelle 11 (onze) voix
- Mme SOCQUET-JUGLARD Magdalène 9 (neuf) voix / 2 Nuls
-

Monsieur le Maire désigne en qualité de délégués suppléants :

- **Mme MOLLIER Christelle**
- **Mme SOCQUET-JUGLARD Magdalène**

Ainsi fait en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire


Le Maire
Benjamin GARDET